

## BUREAU MUNICIPAL

Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours  
1, chemin de l'Hôtel-de-Ville  
Notre-Dame-de-Bonsecours  
Téléphone: 819-423-5575

Courriel : mun.ndb@mrcpapineau.com  
Site internet : www.ndbonsecours.com

## HEURES D'OUVERTURES

Lundi au jeudi : 9h00 à 12h00  
13h00 à 16h00

Vendredi : Bureau fermé mais disponible sur rendez-vous.

## SAVIEZ-VOUS QUE... ?

- À l'occasion du temps des fêtes 2018-2019, **nos bureaux seront fermés pour les congés fériés**, les journées suivantes : 24, 25 et 26 décembre ainsi que le 31 décembre et le 1 et 2 janvier 2019. Nous serons ouverts les jeudis 27 décembre 2018 et 3 janvier 2019. De retour à notre horaire habituel le lundi 7 janvier.
- Le dernier paiement de taxes municipales arrivera à échéance jeudi le 20 décembre 2018. N'oubliez pas que les modes de paiements acceptés sont les suivants : argent comptant, chèques, mandat poste et paiement direct en ligne (SIPC).
- Saviez-vous qu'il fait toujours un grand plaisir aux membres du conseil municipal de vous accueillir aux réunions mensuelles qui comprennent un ordre du jour incluant toujours un temps pour permettre à chacun et chacune d'entre vous de poser des questions, qui concernent les points à l'ordre du jour ? Les réunions du conseil se tiennent normalement, à moins d'avis contraire, le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois. Ces réunions ont lieu à 19 h 00, à votre hôtel de ville, qui est situé au : 1, CHEMIN DE L'HÔTEL-DE-VILLE, NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS

## VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Carol Fortier	Maire
Lucie Lavoie	Siège #1
Denis Beauchamp	Siège #2
Thomas Lavoie	Siège #3
France Nicolas	Siège #4
Luc Beauchamp	Siège #5
James Gauthier	Siège #6



# Le Bonsecours

Volume 24, numéro 4 – Décembre 2018

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Cette année, l'hiver s'est invité plus tôt qu'à son habitude et nous oblige à redoubler de prudence sur les routes. L'immense couverture blanche qui recouvre nos paysages nous imprègne déjà de la magie du temps des Fêtes. En cette occasion, je tiens à vous souhaiter plein de joie et de bonheur que ce soit en famille ou entre amis et, surtout, prenez le temps de vous arrêter et de penser un peu à vous.

L'équipe municipale profite de l'occasion pour vous offrir ses meilleurs vœux pour un merveilleux temps des Fêtes.

Les conseillères et conseillers : Lucie Lavoie, France Nicolas, Denis Beauchamp, Thomas Lavoie, Luc Beauchamp et James Gauthier.

Les employés : Guy Roy, inspecteur municipal en bâtiment et en environnement, Guy Charlebois, inspecteur en voirie, Cindy Bélanger Audy, secrétaire-trésorière adjointe, Chantal Laroche, directrice générale par intérim et Suzie Latourelle, directrice générale.

Mes salutations distinguées,

*Carol Fortier*  
Votre maire, Carol Fortier



## LES POTINS DE LA MUNICIPALITÉ

### ŒUFS À VENDRE :

Aimeriez-vous avoir de bons œufs frais ? Oui ?  
Je m'appelle Pascale, j'ai 14 ans et j'ai des poules heureuses qui pondent tous les jours. Vous pouvez me joindre au numéro 819-423-5847 ou venir à mon poulailler au 1004 Côte du Front.



### COLLECTE DE BOUTEILLES DE VIN ET DE CANETTES VIDES :

Vous avez des bouteilles de vin et des canettes vides qui traînent? Apportez-les-moi et je m'en occuperai.  
Téléphonez au 819-423-5847 et demandez Pascale ou venez me voir au 1004 Côte du Front.

Ç #01p djh#gq#qrwh#nqxq#nqwhsunqhxun#sdvfdh/#qk+vlh}#sdv# #grxv#frqwdfwhu# #00guhvh#  
vxlydqwh##vlnjh7lqgeC p ufsds lghdxlfrp #rx#dx#gxp #ur #gh#w#o#skrqh#; 4<0756088:8#srxu#  
sofhu#rwh#lqqrqfh#dqv#b#surfkdlqh#g#lwrq#bx#E#rqvhfrxuv#

### NOS COLLABORATEURS SUR LE TERRAIN

Nous sommes à la recherche de personnes qui aiment écrire et qui souhaitent partager leurs textes, quel que soit leur âge ! Les sujets peuvent être aussi différents et les styles aussi variés que l'est notre population.

Contactez-nous à l'adresse courriel suivante : [siege4.ndb@mrcpapineau.com](mailto:siege4.ndb@mrcpapineau.com), ou appelez au bureau municipal au numéro de téléphone 819-423-5575 pour obtenir plus d'informations.



## SÉCURITÉ POLICIÈRE ET SERVICE D'INCENDIE

### POUR ÊTRE SÉCURITAIRE, INSTALLEZ VOS PNEUS D'HIVER !

La Sûreté du Québec désire rappeler aux automobilistes qu'ils doivent obligatoirement munir leur véhicule de pneus d'hiver pour circuler sur les routes du Québec. En effet, le Code de la sécurité routière prévoit que tous les véhicules de promenade et les taxis immatriculés au Québec doivent être munis de pneus d'hiver, du 15 décembre au 15 mars inclusivement.

La Sûreté du Québec assure une vigie constante et redouble d'attention pour améliorer la sécurité routière. Se prémunir de pneus d'hiver constitue l'un des moyens nécessaires afin d'assurer vos déplacements de façon sécuritaire. Les propriétaires de véhicules non-conformes s'exposeront à une amende minimale de 200\$ plus les frais. L'obligation des pneus d'hiver vise essentiellement à accroître la sécurité routière.



Les propriétaires de certains véhicules peuvent munir leur véhicule de pneus à crampons, et ce, du 15 octobre au 1er mai inclusivement. L'utilisation de pneus à crampons est toutefois interdite en dehors de cette période.

### ADAPTER SA CONDUITE AUX CONDITIONS DE LA ROUTE.

Les policiers pourraient signifier des constats d'infraction s'ils constatent que la vitesse d'un automobiliste est excessive par rapport aux conditions routières, et ce, même si la limite indiquée sur les panneaux de signalisation est respectée. En effet, selon l'article 330 du Code de la sécurité routière (Csr), le conducteur doit réduire sa vitesse lorsque les conditions de visibilité sont rendues insuffisantes à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou de précipitations ou lorsque la chaussée est glissante ou partiellement dégagée. Les contrevenants s'exposent à une amende minimale de 60 \$ plus les frais et à deux points d'inaptitude.

### L'IMPORTANCE DE BIEN DÉNEIGER SA VOITURE.

Les usagers doivent aussi déneiger leur véhicule et s'assurer que le pare-brise, les vitres, les phares, les feux de signalisation et la plaque d'immatriculation sont libres de glace et de neige. Ne pas respecter ces règles de sécurité augmente les risques de collision, constitue un danger pour le conducteur, mais également pour tous les autres usagers sur la route et vous expose à des amendes.

La Sûreté du Québec invite les usagers de la route à consulter les sites Internet du [ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports du Québec](#) et de la [Société de l'Assurance Automobile du Québec](#), afin de mieux connaître les règles de sécurité routières. Bon hiver à tous !

Agente Mélissa Aubin, Matricule 12875,  
Agente en police communautaire  
Téléphone (819) 427-6269  
Adresse courriel : [melissa.aubin@surete.qc.ca](mailto:melissa.aubin@surete.qc.ca)

## UN MOT DE GUY, VOTRE INSPECTEUR MUNICIPAL

L'année 2018 est sur le point de nous tirer sa révérence. Afin de nous engager pour 2019, il est opportun de s'enrichir de nos expériences vécues et de prendre conscience que nous avons appris de nos erreurs.

### Il est donc important :

1. De vérifier la faisabilité de vos projets de constructions, de rénovations, de modification d'usage d'un bâtiment etc. en consultant votre responsable en urbanisme ;
2. De planifier vos travaux dans leur ensemble en vous assurant qu'ils ne contreviennent pas aux règlements d'urbanisme ;
3. De ne pas entreprendre des travaux de construction, de rénovation et etc. avant d'avoir en main **un permis et/ou un certificat d'autorisation signé du responsable en urbanisme de votre municipalité.**

Veillez en cette fin de 2018, acceptez mes meilleurs vœux du temps des Fêtes.



Votre inspecteur, Guy Roy, ombre  
Responsable en urbanisme et en environnement  
Tel : 819-423-5575 poste #4  
Courriel : urba.ndb@mrcpapineau.com

## ÉVÈNEMENTS PASSÉS...

### HOMMAGE À UN ENTREPRENEUR :

#### **Hommage à monsieur Olivier Favre**

Plus d'une cinquantaine de personnes étaient présentes le 22 novembre afin de rendre hommage à monsieur Olivier Favre, propriétaire du Parc Oméga. En effet, entrepreneurs, personnalités politiques, présidentes et présidents d'organismes touristiques et d'affaires, représentants de la communauté, employés et élus de Notre-Dame-de-Bonsecours se sont rassemblés dans le cadre d'un 5 à 7 pour témoigner leur gratitude envers un homme d'affaire qui se démarque au plan économique, touristique et social. Monsieur Robert Martin ainsi que Noémie Lyssa Maurice ont profité de l'occasion qui leur était donnée et ont remercié monsieur Favre au nom de plusieurs d'entre vous pour les billets d'admission gratuite offerts en août dernier.



Cette soirée fût une belle occasion de découvrir monsieur Favre au travers des divers récits rapportés par différents intervenants du milieu où nous avons découvert un homme humble et un amoureux de l'Outaouais.

La rencontre s'est terminée par la remise d'une plaque souvenir qui lui a été offerte par les employés et les élus de la municipalité.



## NOUVELLES

### **DEVENEZ MEMBRE DU CLUB DE MARCHÉ " LES 1000 PAS" DE MONTEBELLO**

Le Club de marche « Les 1000 pas » existe depuis maintenant 27 ans. C'est un exploit qu'on doit aux membres fondateurs et à ceux et celles qui ont participé pendant toutes ces années.

Les membres proviennent non seulement de Montebello, mais aussi des différents villages de la région. Le coût de l'adhésion annuelle est de 25\$. Les membres se rencontrent les mercredis, de septembre à mai, chaque année à LA CABANE EN BOIS ROND (501 rue des MilleFleurs, Montebello).

L'activité de marche débute à 9h (9h15 à compter du 1er janvier 2019), suivie d'une période sociale et d'un bingo. Nous organisons aussi, une fois par mois, un dîner causerie avec traiteur. Nous vous invitons à vous joindre à nous en devenant membre du Club de marche et à participer aux différentes activités organisées par celui-ci. Venez nous rencontrer à La Cabane en Bois Rond les mercredis. Pour obtenir des renseignements additionnels ou obtenir notre formulaire d'inscription, veuillez communiquer avec Clarence Savoie. → [clarence.savoie@videotron.ca](mailto:clarence.savoie@videotron.ca) ou au 819-423-6206.



### **LE PROJET DE SKI LA SEIGNEURIE :**

Ce projet permet à tous les citoyens des municipalités de Notre-Dame-de-Bonsecours, Montebello, Papineauville, Plaisance et Thurso d'aller skier sur les parcours du Château Montebello et d'emprunter de l'équipement gratuitement.

Les passes sont disponibles dès maintenant, dans les hôtels de ville et à la boutique Mont Altitude (ski & curling) du Château Montebello.

L'information au sujet de l'accessibilité des pistes sera disponible sur le Facebook du ski La Seigneurie, ou encore, en téléphonant au (819) 423-5689...



## PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le samedi 20 octobre dernier, les élus et les employés de Notre-Dame-de-Bonsecours se sont rencontrés à l'hôtel de ville afin d'élaborer une nouvelle planification stratégique.

Ce document axé sur le développement durable et la participation citoyenne servira d'outil de planification pour les trois prochaines années. Tout au long des discussions et des échanges, une grande importance a été mise sur le défi de la communication avec nos citoyens. Plusieurs pistes de solutions ont été apportées, les résultats devraient se faire ressentir au cours des mois à venir.



### **GUIGNOLÉE 2018**

Les bénévoles de la Municipalité feront du porte-à-porte, samedi le 1<sup>er</sup> décembre prochain afin d'amasser vos dons et denrées non périssables pour la guignolée. Le tout sera remis à la Banque alimentaire de la Petite-Nation.

**UN ÉNORME MERCI À TOUS POUR VOTRE GRANDE GÉNÉROSITÉ CHAQUE ANNÉE.**

### **PARRAINEZ UN ENFANT POUR NOËL AVEC LE DON D'UN CADEAU**

Vous pouvez vous procurer une enveloppe et/ou obtenir plus d'informations chez les marchands suivants :

Métro, Marché Serge Perrier, Bonichoix de Montebello, Intermarché de Ripon et au Tigre Géant de Papineauville.

**RENDRE UN ENFANT HEUREUX, ÇA N'A PAS DE PRIX !**

## ACTIVITÉS À VENIR

### 15 DÉCEMBRE 2018: NOËL DES ENFANTS :

Le Père Noël nous visite encore cette année !

C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons que le Père Noël viendra encore visiter les enfants, petits et grands, de Notre-Dame-de-Bonsecours. Nous avons reçu la confirmation qu'il sera à la salle municipale le 15 décembre prochain. Lors de notre visite au Pôle Nord, le Père Noël a mentionné qu'il avait bien aimé voir des grands-parents à l'activité de l'an dernier et qu'il souhaite que ceux-ci inscrivent leurs petits-enfants à la fête.

De son côté, le lutin responsable de l'atelier du Père Noël nous a demandé de lui confirmer le nombre d'enfants âgés de 0 à 11 ans qui seront présents le 15 décembre puisqu'il préparera des cadeaux pour eux. Nous vous demandons donc d'inscrire vos enfants à l'avance en téléphonant au 819-423-5575 avant le 5 décembre. Nous aurons alors besoin de connaître le nom de l'enfant, son âge et son adresse postale. Les enfants inscrits recevront ensuite une lettre de confirmation du Père Noël.



### CHUT! NE LEUR DITES PAS...

La fête débutera à 10:30 et prendra fin aux environs de 12:00. Une collation et des breuvages seront servis. **On invite les parents à apporter un verre adapté aux besoins de leurs petits.**

Joyeux temps des fêtes !

### 11 MARS 2019 : CABANE À SUCRE :

Une activité cabane à sucre aura lieu sur le site de l'hôtel de ville.  
Informations à venir...

## NOUVELLES

### SANTÉ DE LA FAUNE -23 NOVEMBRE 2018

Quatre autres animaux positifs à la maladie débilitante chronique des cervidés (MDC) L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a confirmé, le 23 novembre 2018, la découverte de 4 autres animaux positifs à la maladie débilitante chronique des cervidés (MDC), toujours dans l'élevage de cerfs rouges trouvé positif le 10 septembre 2018. Ceci porte donc le nombre de cerfs rouges positifs détectés dans l'élevage à 7 jusqu'à présent. À nouveau, ces résultats réitèrent l'importance des actions et des mesures mises de l'avant afin de limiter les risques de propagation de la maladie en élevage et en milieu naturel. Pour y arriver, la collaboration de toutes les personnes concernées demeure essentielle.

Le dépeuplement de cet élevage, ordonné par l'ACIA le 2 octobre 2018, suit son cours et jusqu'à présent au moins 1 356 cervidés ont été abattus. Ceux-ci s'ajoutent aux 138 cervidés de l'élevage abattus et testés du 10 au 26 septembre par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) dans le cadre de la surveillance à l'abattoir.

Le MFFP poursuivra les opérations d'abattage dans la zone d'intervention contrôlée jusqu'à la mi-décembre. Car, bien qu'aucun cas de MDC n'ait été détecté jusqu'à présent dans la faune sauvage, il n'est pas possible d'exclure hors de tout doute que la maladie y soit présente, puisqu'il est très difficile de la détecter lorsque peu de cerfs sont contaminés. En effet, les résultats des analyses réalisées jusqu'à maintenant permettent de conclure que la maladie, si elle est présente dans la faune, n'a pas contaminé un grand nombre d'animaux sauvages. Ceci indique qu'il est toujours possible de contrer l'établissement et la propagation de la maladie, ce qui n'aurait pas été envisageable si elle avait été largement répandue dans la faune environnante.

Depuis la découverte du premier cas de MDC, le MAPAQ, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et l'ACIA collaborent afin d'éliminer la maladie et d'empêcher sa propagation au Québec selon leur mandat respectif.

Les interventions du MAPAQ, du MFFP et de l'ACIA sont complémentaires. L'ACIA est responsable du dépeuplement et de la mise en œuvre des mesures sur le lieu infecté. Le MFFP oriente ses actions pour vérifier si la maladie est présente chez les cervidés sauvages et si tel était le cas, pour l'éliminer le plus rapidement possible. Le MAPAQ poursuit son enquête et ses interventions visant à contrôler les risques de propagation de la MDC dont le maintien en quarantaine des sites concernant le lieu infecté.

Pour plus d'informations :

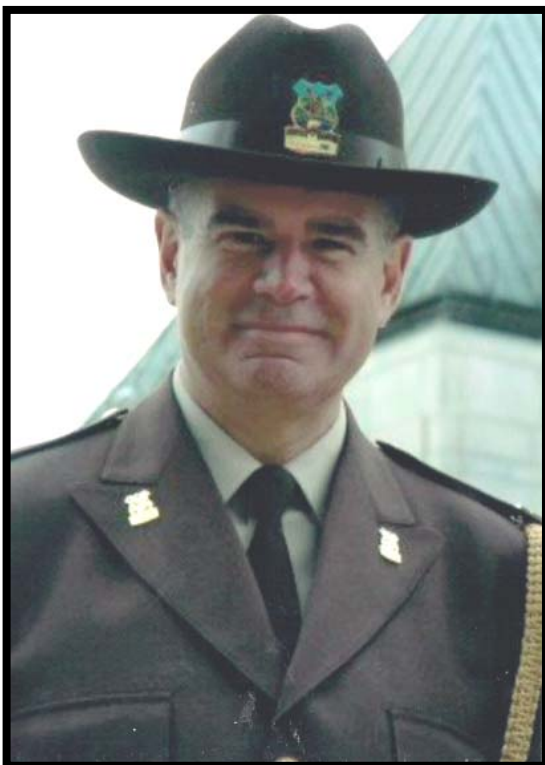
<https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/securite-sante-maladies/maladie-debilitante-chronique-cervides/>

[www.mapaq.gouv.qc.ca/MDC](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/MDC)

## UN PEU D'HISTOIRE...

### UN AMOUREUX DE LA FAUNE !

L'objectif de cette chronique est de mettre en lumière la diversité des gens de chez nous et la richesse de leur expérience. C'est dans cette perspective que je vous présente Paul Legault, un ardent protecteur de la faune, une caractéristique majeure de notre municipalité.



Né à Sainte-Agathe des Monts, Paul a été élevé dans un milieu familial où la pêche et la chasse étaient parmi les activités importantes, mais toujours pratiquées avec respect et attention envers la faune. Ce goût pour la nature l'a amené à choisir, comme travail, une occupation à réaliser dans son milieu préféré la nature, même si l'orienteur à l'école voulait en faire un comptable ! C'est ainsi qu'il devint agent de la conservation de la faune.

En 1979, il termine premier de la deuxième promotion du centre de formation de Duchesnay, en lois et règlements. (Duchesnay est l'équivalent, pour les agents de la faune, de l'école nationale de police de Nicolet)

Affecté d'abord en Gaspésie, il revient assez rapidement en Outaouais, plus précisément à Campbell's Bay et finalement chez nous, dans la Petite-Nation. Mais, ce qui frappe quand on regarde son curriculum vitae, c'est le fait qu'il accède rapidement à des responsabilités d'abord régionales et rapidement provinciales.

Ainsi, en 1992, au début de la trentaine, il est élu président du syndicat des agents de conservation de la faune du Québec et le restera jusqu'à sa retraite en 2016. Dans ce rôle de président de syndicat, sa façon de travailler n'est pas orientée vers l'affrontement, mais bien plutôt vers la recherche de solutions. Cette façon de voir les choses l'amènera à maintenir des communications positives avec les autorités gouvernementales et à faire des gains importants pour les membres de son syndicat.

Pendant des années à la présidence, plusieurs réalisations sont à son crédit. J'en mentionne quelques-unes :

- Amélioration de la formation des agents de la faune en l'amenant au niveau collégial ;
- Obtention d'un budget en 2014 pour la construction d'un nouveau centre de formation des agents de protection de la faune à Duchesnay ;
- Création d'un uniforme de cérémonie pour les agents ;
- Formation pour les agents, par les vétérinaires, en utilisation de produits immobilisant pour les animaux de la faune sauvage ;
- Mise en forme de plateforme hydraulique adaptée au camion pour faciliter le travail des agents ;
- Conception et animation d'une chronique au réseau RDS pendant 10 ans

Et je pourrais allonger la liste !

Paul a également joué un rôle important au niveau de la santé et la sécurité au travail en devenant membre du conseil d'administration de l'association paritaire en santé et sécurité de la fonction publique (APPSSAP).

Tout au long de ces années et en dépit de ses responsabilités provinciales, il a toujours maintenu un lien avec le terrain en demeurant, un jour semaine, agent de conservation de la faune. Pour lui, le terrain, comme il dit, a toujours été essentiel.

Je termine cette courte chronique en citant l'extrait d'une lettre de la secrétaire adjointe de la société du Plan Nord lors de sa prise de retraite :

*« Vraiment, tu as eu une carrière exceptionnelle au sein de la fonction publique et de la protection de la faune. Tu as été un modèle, un leader pour tous ces agents. Tu auras marqué l'organisation tout en t'assurant d'avoir une relève qui sera sans doute à ton image, c'est-à-dire portée vers l'avenir ».*

Merci, Paul d'être des nôtres à Notre-Dame-de-Bonsecours.

Pierre Ippersiel, Côte Angèle